



Rapport de la commission de gestion

La commission de gestion s'est réunie le 18 mai 2020 et composée de :

- Messieurs Patrick Aerny, Damien Gfeller et Bruno Rodrigues

a été mandatée pour étudier le **préavis municipal n° 03 /2020**, comptes de l'année 2019 arrêtés au 31 décembre 2019.

La Municipalité a délégué Monsieur Jean-Philippe Petitpierre, Madame Jaggi Corinne et Madame Chrystèle Vidmer boursière, pour informer plus amplement les membres de la Commission. Nous les en remercions pour la qualité du travail fourni.

De manière générale, nous constatons que les comptes sont bien tenus et le budget a été respecté. La Fiduciaire en charge a d'ailleurs constaté une amélioration dans la préparation du bouclement 2019 et son rapport est tout à fait positif.

Nous relevons en outre les quelques points suivants :

Difficulté de la trésorerie de la commune, car le fond de roulement n'est pas suffisant.

Le rapport de la fiduciaire a relevé un seul point de correction. Il concerne des soldes débiteurs à contrôler, datant d'avant 2017. La commune s'est engagée à régler ce point dans l'année.

Le budget de l'informatique a été dépassé de 18'000.- et il semblerait, qu'il subsiste des problèmes de connections. Nous espérons qu'en regard de l'investissement, cela soit réglé et que ça ira mieux.

Il y a un problème latent en ce qui concerne les ordures ménagères. Ce poste devrait être tenu à l'équilibre comptable mais ce n'est actuellement pas le cas. Les charges sont supérieures de 14'000.- par rapport aux revenus actuels. Des solutions sont recherchées par la commune, comme par exemple avec les poubelles vertes qui ne devraient absorber que les déchets de cuisine. En effet, d'autres déchets viennent s'y mélanger et cela coûte cher. Une solution de signalisation ou autre, devrait être trouvée afin de sensibiliser les habitants.

Il y a également deux bonnes nouvelles à relever :

Une attribution à la réserve STEP_PGEE d'un montant de 92'000.-.

Une attribution de 53'984.- au fond de réserve pour le réseau & distribution d'eau

En conclusion, la commission de gestion recommande au Conseil d'approuver les comptes 2019 tels que présentés.

Orges, le 11 juin 2020

Le rapporteur : Bruno Rodrigues

Signature des membres de la Commission de gestion :

Patrick Aerny

Bruno Rodrigues

Damien Gfeller